

Concurrence—Bill

A ce propos, je voudrais parler du Hudson Institute, un organisme qui existe aux États-Unis depuis de nombreuses années. Son activité a surtout porté sur l'industrie de défense des États-Unis. Il est en quelque sorte devenu un organisme de sociétés multinationales. Je crois savoir qu'il a ouvert récemment une succursale ou une filiale au Canada. On me dit que le directeur du Hudson Institute de New York, M. Kahn, a rencontré les membres du cabinet pour discuter des sables bitumineux. C'est ce qu'on m'a donné à entendre. Si je me trompe, je m'empresserai de retirer tout ce que mes remarques peuvent sous-entendre. On me dit, je le répète, qu'il a rencontré les membres du cabinet pour discuter surtout de la mise en valeur des sables bitumineux. Son attitude a été la suivante: agissez promptement; empruntez des fonds étrangers; remboursez cet argent en nature par du pétrole; vendez sans scrupules vos ressources au plus offrant. C'est exactement le genre de déclaration que faisait il y a quelques jours le ministre des Approvisionnement et Services (M. Goyer) au cours d'une réunion de la Chambre de commerce de Calgary. Il a dit en ces mots: «Trouvons 20 milliards en devises étrangères; procurons-nous cet argent à tout prix; construisons des usines de raffinage et le reste aussi rapidement que possible. Consacrons-y un milliard par année». Puis il a ajouté: «Procédons à la mise en valeur des sables bitumineux et utilisons jusqu'au dernier centime que nous en obtiendrons pour rembourser aussi rapidement que possible les vingt milliards empruntés au départ, puis défendons la cause du monopole mondial de la production du pétrole.»

● (1610)

Ce n'est pas une coïncidence si le ministre des Approvisionnement et Services a fait le même genre de baratin à Calgary qu'au Hudson Institute. En premier lieu, il avait la bénédiction du premier ministre (M. Trudeau). En fait, il a pris la parole à la Chambre une fois au cours des deux derniers jours, s'est tourné, le visage rayonnant, vers le ministre des Approvisionnement et Services et a dit: Oui, il a poursuivi cette recherche; il peut dire ce qu'il veut avec ma bénédiction absolue. Que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Macdonald) et ses projets aillent au diable. A partir de maintenant, c'est le tour du ministre des Approvisionnement et Services. Pourquoi? A mon avis, monsieur l'Orateur, la réponse est simple. Cela tient à ce que nous sommes unis par la force du sang et que le premier ministre est, à cet égard, bien plus proche de ses amis du Québec que de ceux de n'importe où ailleurs au Canada, y compris le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Le premier ministre est devenu chef du parti libéral par une sorte de petite conspiration—je ne dis pas cela à mal. Par l'intervention de groupes puissants. Il a eu les voix du peuple et l'argent de la Power Corporation of Canada dont le siège social est au Québec.

M. Roy (Timmins): C'est absurde!

M. Howard: Quelqu'un a dit «C'est absurde». A mon avis, la Power Corporation of Canada demande maintenant un remboursement—et elle l'obtiendra probablement.

M. Roy (Timmins): Ne faites pas l'idiot!

[M. Howard.]

M. Howard: Le député a dit «Ne faites pas l'idiot». Je suis convaincu que nul autre que lui n'est plus expert en la matière à la Chambre des communes.

Une voix: C'est exact!

M. Howard: Un de ses collègues a dit «C'est exact!»

Voyons le lien. Il y a un certain Claude Frenette qui était directeur de cabinet de M. Sauvé lorsque celui-ci faisait partie du cabinet pendant son court mandat comme ministre des Forêts. Claude Frenette est alors devenu un cadre supérieur de la Power Corporation of Canada. Il est maintenant, si j'ai bien compris, sur le point d'être muté, si ce n'est déjà fait, à un poste d'une certaine importance au Hudson Institute, qui a présenté un mémoire sur les sables bitumineux.

A l'automne de 1967, on se demandait au Canada qui serait le chef du parti libéral—qui seraient les candidats, et ainsi de suite. Diverses personnes tenaient des réunions dans la province de Québec, et il y a eu, comme c'était normal, un concours pour choisir le chef et tous se demandaient qui ils devaient appuyer. Fort bien. De ce groupe émergea une personne, et s'il y avait un chef, c'était bien ce même Claude Frenette qui a rencontré un certain Marc Lalonde qui, plus tard, est devenu secrétaire principal du premier ministre et est maintenant ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Un autre de ceux qui ont pris part à ces réunions avec MM. Frenette, Lalonde et autres, est le ministre actuel des Approvisionnement et Services. Il a participé à ces réunions au cours de l'automne de 1967. Ce groupe se réunissait d'habitude tous les vendredis soir dans la salle du conseil de la Power Corporation of Canada. Monsieur l'Orateur, je suis raisonnablement sûr qu'un groupe de citoyens ordinaires, même si l'un d'eux est peut-être député et un autre cadre supérieur à la Power Corporation, ne pourraient pas utiliser la salle du conseil de la Power Corporation pour s'y réunir tous les vendredis soir, sans que les administrateurs le sachent ou en aient donné l'autorisation. Ils avaient reçu l'autorisation de la Corporation.

M. Roy (Timmins): Insinuations malveillantes!

M. Howard: Ce ne sont pas des insinuations malveillantes. Ce sont des faits établis. De toute façon, je ne suis pas ici pour engager une polémique avec le député sur des sujets de ce genre. Je suis ici pour dire, comme la chose m'apparaît, ce qui advient des ressources énergétiques du Canada sous le régime de ce cabinet que le parti du député appuie et qui les vend littéralement au plus offrant.

Des voix: Bravo!

M. Howard: Il y a aussi un certain Jean-Luc Pepin, qui est actuellement membre du conseil de direction de la Power Corporation et qui a été nommé à ce poste après avoir été défait aux élections d'octobre 1972. Il y a un rapport direct entre la hiérarchie du parti libéral et la Power Corporation of Canada. Ce n'est pas là une insinuation. C'est une déclaration que je fais ici et que je ferai aussi à l'extérieur, au cas où l'on penserait que je profite de mon immunité pour dire ce que je craindrais de déclarer ailleurs.